



Orange Belgium s.a.
 Avenue du Bourget 3 | B - 1140 Bruxelles
 TVA BE 0456.810.810 | RPR Bruxelles
 www.orange.be
 Tel.: +32 (0)2 745 95 00 ou gratuitement
 depuis votre GSM Orange: 5000

A remplir entièrement en lettres majuscules par le vendeur, à signer
 par le client et à renvoyer par le vendeur avec tous les justificatifs à:
 Orange Belgium s.a. • Département Provisioning • BP 951 • B - 1140 Bruxelles

Identification du vendeur (ou sticker)

Nom :

N° tél. :/.....

N° fax :/.....

Code du dealer :

Demande de transfert d'internet et TV à un tiers

A joindre : Copie recto verso de la carte d'identité du repreneur et du cédant

Identification du cédant

Client existant N° de client : 1 -

Nom : Prénom :

Rue : N° Bte :

Ville : Code postal :

N° de tél. fixe : / N° de GSM Orange : /

Produits et services à céder

internet et TV Internet Boost Fixed Phone Extra TV decoder Nombre :

Si vous reprenez aussi l'abonnement mobile du cédant, remplissez également la demande de transfert pour mobile.

Identification du repreneur

Mme Mlle M. Langue : NL FR EN DE N° de client Orange : 1 -

Nom : Prénom :

N° de tél. fixe : / N° de GSM Orange : /

N° de compte : - - Profession : Salarié prof. libérale indépendant
 retraité étudiant sans prof.

Personne morale

Nom de la société : Forme juridique :

N° d'entreprise : Date de constitution : / /

Adresse de facturation (si différente de l'adresse du cédant)

Rue : N° Bte :

Ville : Code postal : Pays :

Adresse e-mail pour l'envoi de factures :

Conditions spécifiques

Généralités
 Les services internet et TV sont disponibles uniquement pour les clients existants ayant un abonnement mobile Orange. Le prix des services Internet et TV dépend du plan tarifaire mobile du repreneur. Si le repreneur ne dispose pas d'un abonnement mobile Orange Belgique éligible, le prix de l'offre internet et tv passera automatiquement à 65 €. La liste des prix associés à chaque plan tarifaire mobile éligible est disponible sur www.orange.be. Le cédant et le repreneur demandent à Orange de transférer, du cédant au repreneur, les droits et obligations relatifs à l'abonnement Orange Internet et TV. Cette demande de transfert n'a de valeur et n'engage Orange Belgium s.a. que pour autant que les données y reprises sont correctes et complètes. Le repreneur s'engage à notifier par écrit immédiatement tout changement à Orange Belgium s.a. La facturation à l'adresse du repreneur ne débutera qu'après la réception de tous les documents précités et à l'approbation du nouveau contrat dûment complété. Orange Belgium s.a. se réserve le droit de refuser cette demande de transfert ou de limiter les services demandés par le repreneur après examen du dossier, et ceci conformément à ses conditions générales d'abonnement.

Dans le chef du cédant
 Le cédant déclare n'avoir aucune facture impayée d'Orange Belgium s.a. à la date de la signature de cette demande de transfert. Le cédant reste responsable vis-à-vis d'Orange Belgium s.a. jusqu'à l'approbation du nouveau contrat et paiement de toutes ses factures.

Dans le chef du repreneur
 Le repreneur déclare avoir reçu du cédant le cas échéant le modem, le(s) décodeur(s) et le (les) télécommande(s), ainsi que tous les identifiants et mots de passe nécessaires.

Signatures du cédant et du repreneur

Fait en 3 exemplaires à : Le : / /

Le cédant et le repreneur déclarent avoir pris connaissance, avant signature de la présente demande de transfert, des conditions spécifiques mentionnées sur la présente demande de transfert et les avoir acceptées. Le cédant et le repreneur déclarent également avoir pris connaissance des conditions générales et des tarifs du/des service(s) Orange et les avoir acceptés. Ils peuvent recevoir une copie de ces conditions générales dans un point de vente Orange ou les consulter sur www.orange.be/conditionsgenerales.

Le cédant : **Le repreneur :**

Mandat de domiciliation européenne SEPA - Business to Consumer (CORE) pour un prélèvement récurrent.
 Référence du mandat (UMR): Cette référence vous sera communiqué via votre facture.

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez Orange Belgium s.a. BE12ZZZ0456810810 à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de Orange Belgium s.a. BE12ZZZ0456810810. La pré-notification prévue par la Directive européenne concernant les services de paiement se fera via votre facture qui pourrait vous être envoyée en-deçà des 14 jours prévus dans ladite Directive. Vous bénéficiez d'un droit de remboursement par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec celle-ci. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte.

Je soussigné,
 Nom du titulaire de compte
 Rue et numéro
 Code postal et ville Pays
 N° de compte IBAN Code Bic
 N° de contrat sous-jacent Signature du titulaire de compte
 Date (jour/mois/année) / /
 Lieu

Si vous êtes déjà client Orange, veuillez ajouter votre numéro de client. Si vous n'êtes pas encore client, notre agent introduira la référence adéquate.

blanc : Orange • jaune : client • rose : agent - N°OUBLIEZ PAS DE JOINDRE UNE COPIE RECTO VERSO DE LA CARTE D'IDENTITE DU REPRENEUR ET DU CÉDANT

Avis de domiciliation